

# Le billet tessinois

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **3 (1957)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LE BILLET TESSINOIS

On a, chers amis tessinois de Paris, enfin arrangé le sort d'une petite commune des alentours de Lugano qui, depuis quelque temps, ne possédait plus de Conseil municipal. Les journaux à tendance... rougeâtre, en avaient fait un objet de scandale et nous fûmes gratifiés, pour quelques semaines, d'articles de feu contre celui-ci, contre celui-là, tandis qu'à Bellinzona, les autorités gouvernementales tâchaient d'arranger les choses. « Le cose lunghe diventano serpi », dit un vieux dicton de chez nous et les élus de la capitale voyaient avec souci passer les mois sans aucune solution valable. Enfin, on a pris une résolution draconienne. Un coup d'éponge... un grand trait de plume sur les sommes que la commune en question devait à la caisse cantonale. Aussitôt les dettes effacées, voilà d'un seul coup un maire, un secrétaire et même un caissier de trouvés... Et, si l'on avait voulu, même un Conseil communal tout entier... Tout est bien qui finit bien et il y a des gens qui dorment enfin tranquilles..

Depuis quelques semaines on ne parle au Tessin que de tunnels. Le Mont-Blanc, le Gothard, le Saint-Bernard et le Saint-Bernardino... Les « trous » longs, des km. et km., qui devraient convoier du Nord au Sud et vice-versa, des longues théories de quatre roues et des deux aussi, ainsi que les humbles bipèdes non motorisés que nous sommes parfois, vous et moi. Il y a eu des « interpellanze » sur les bancs du Grand Conseil. C'est l'avocat Barchi, de Lugano, et chef de parti très connu au Sottoceneri, qui a pris sur lui de demander des lumières au Conseil d'Etat sur la question des nombreux passages alpins prévus et sur les courants de trafic commercial et touristique qui en découleraient pour notre pays. Le Mont-Blanc intéresse surtout nos compatriotes de Suisse romande ainsi que le Saint-Bernard. Mais son homonyme (au diminutif), le Saint-Bernardino prend aisément la tête du lot pour nous et nos amis grisons. En effet, ce tunnel qui devrait mettre en communication directe la Suisse orientale avec le Tessin et l'Italie ensuite, a déjà fait couler le traditionnel « fleuve d'encre » parmi nous et dans nos journaux. Si, en premier lieu, il y eut du tirage entre Tessinois et Grisons, pour ce tunnel qui aurait pu faire, selon beaucoup de monde, une sérieuse concurrence au Gothard, tout malentendu est maintenant dissipé, car il est prouvé que cette galerie routière tant souhaitée, en plus d'unir étroitement Mesolcina et Calanca au reste de leur Canton (ce qui est tout de même très souhaitable pour ces vallées complètement isolées de leur capitale et du reste du pays), pourrait diriger sur le Tessin un nouveau courant de trafic qui passe aujourd'hui à travers le Brenner par le Maloja, donc sans aucun préjudice pour le Gothard.

Comme vous le savez certainement, ce col alpin est complètement fermé aux véhicules de toute sorte pour des mois et des mois et la question de percer une nouvelle galerie, qui, du Motto-Bartola, conduirait à Andermatt, rendant ainsi possibles les communications routières toute l'année, est aussi un élément de discussions chez nous. Elle revient sur le tapis, régulièrement vers la période pascalle, quand les camélias de Locarno et de Lugano commencent à fleurir et que nos amis du Nord sentent le besoin de nous rendre visite. En voiture, naturelle-

ment. Quand les autos de nos visiteurs commencent à prendre patience, depuis Biasca, le soir de la rentrée, pour attendre leur tour d'être chargées sur le train qui traverse le Gothard, nous nous rendons compte qu'il serait vraiment le bienvenu ce nouveau tunnel sous « il canuto Gottardo » de la chanson ! On a sans doute déjà amélioré les choses. Avec l'aménagement de la gare d'Airolo, on a prévu de rendre plus rapides les transbordements, mais il faudrait, selon beaucoup, charger bien plus avant et décharger à Erstfeld. Mais..., avec l'appétit de nos C.F.F., ce n'est ni facile, ni bon marché. Alors, prenons patience encore une fois et attendons les tunnels projetés qui, eux, arrangeraient toutes choses. Mais les fera-t-on ?

En attendant on prépare le 75<sup>e</sup> anniversaire du Chemin de fer du Gothard. La grande cérémonie commémorative aura lieu le 18 juin 1957, à Bellinzona où, aux sons des fanfares et toutes bannières au vent, arriveront les trains spéciaux de Berne et de Bâle surchargés de redingotes et de hauts de forme du plus beau noir, car les Chambres fédérales « in corpore » seront du voyage. On s'arrêtera à Fluelen pour le « spuntino di prammatica » offert aux autorités, et à Goeschenen, pour admirer des vieux véhicules riches en souvenir et en histoire. Enfin à Bellinzona on entendra les discours commémoratifs et à Airolo, ensuite, on rendra hommage aux pionniers et aux victimes de la grande galerie aux pieds du Gothard et au monument de Véla qui nous rappelle leur souvenir. Enfin, à Lucerne, on soupera dans la grande salle historique qui fut jadis le siège de la Gothardbahn. Cette Gothardbahn qui faisait dire à nos ancêtres qui ne la voyaient pas d'un bon œil : — Vedremo l'erba crescere sulla piazza Grande di Lugano con quel treno della malora. — Ce malheureux train qui avait détrôné les vétustes diligences jaune canaris !

Et, comme nous parlons de commémoration, je dois vous rappeler, chers amis de Paris, qu'il y en aura une autre, très émouvante, au cours de l'été : ce sera le centenaire de la mort de Stefano Franscini, notre éminent compatriote dont le nom fait battre nos cœurs et nous rappelle une vie toute dédiée au bien-être du pays et à l'élévation du peuple. On a déjà commencé cette commémoration de « l'anno fransciniano » en publiant, en première page de l'Almacco ticinese, un très beau portrait de l'illustre homme d'Etat, dû au burin de Aldo Patocchi. Guido Calgari, de son côté a publié une « Monografia su Stefano Franscini », qui est un digne hommage à l'œuvre et au mérite du grand Tessinois de la Leventina. Presse et Radio nous rappellent déjà maintes fois son nom et ne cesseront de nous le rappeler au cours de toute l'année. On rendra honneur à l'homme qui, de jeune pâtre à Bodio et à Personico, après une vie d'études et de sacrifices, devint éducateur, écrivain, politicien et siègea, premier Tessinois, au Conseil Fédéral.

Nous vous reparlerons de lui, chers amis tessinois de Paris, car, comme Giuseppe Motta, il honora son petit pays et sut prendre par son œuvre extraordinairement puissante, efficace et profonde, une des premières places parmi les hommes nés sur les bords du Ticino.

Elsa FRANCONI-PORFETTI.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17<sup>bis</sup>, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X<sup>e</sup>. C.C.P. Messenger suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement : Fr. 500

IMPRIMERIE : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 90.699. — Dépôt légal : I-1957 N° 26/1957

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messenger » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.